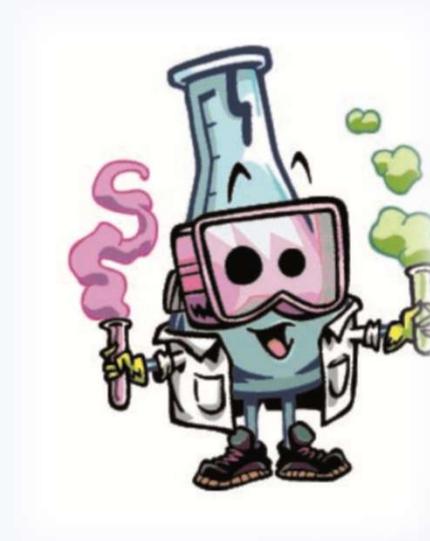


Soirée parents –
entreprises formatrices

Mardi 2 septembre 2025

CAMPLUS EPTM
EPTM · EPIC · CFTI

Bienvenue chez les Laborantins (es) en chimie



EPIC
CAMPLUS EPTM

ECOLE **TECHNIQUE**
PROFSSIONNELLE **DES METIERS**


CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Soirée parents – entreprises formatrices

Mardi 2 septembre 2025

ORDRE DU JOUR

Présentations	Fdm
Informations générales	Fdm
Contenu de la formation pratique	MF
Bulletin de notes	MF
Temps d'essai	CF
Cours d'appui	CF
Gestion des absences	CF
Nouveau plan de formation	YD
Conditions de promotion	YD
Questions	
Clôture	Fdm

CAMPLUS EPTM

EPTM · EPIC · CFTI

Le Campus EPTM

CAMPLUS EPTM

EPTM · EPIC · CFTI

Sion



EPTM

ÉCOLE PROFESSIONNELLE TECHNIQUE ET DES MÉTIERS

Formations duale et plein temps.
66 apprentis engagés chaque année à
l'École des métiers techniques. Maturité
professionnelle technique.

Monthey



EPIC

ÉCOLE PROFESSIONNELLE INTERCANTONALE DE LA CHIMIE

Formations duale et plein temps. 70 places
d'apprentissage disponibles chaque année à l'école
des métiers de la chimie.

Chippis



CFTI

CENTRE DE FORMATION EN TECHNOLOGIE INDUSTRIELLE

Formations pratiques des automaticiens·nes
et des polymécaniciens·nes.



EPIC
CAMPLUS EPTM

**ÉCOLE
PROFESSIONNELLE** **TECHNIQUE
DES MÉTIERS**

**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

2 classes LABO 1A et 1B à l'EPIC

- Classe 1A (titulaire : Fellay Clavel Maud)
17 apprentis (es) de l'EPIC
maud.fellay@edu.vs.ch
- Classe 1B (titulaire : Falco Christelle)
18 apprentis (es) de l'EPIC
christelle.falco@edu.vs.ch



Informations générales

Niveau	Formation initiale		Formation professionnelle supérieure	
8				Examen professionnel supérieur Diplôme fédéral
7				
6			Examen professionnel Brevet fédéral	
5		 Certificat fédéral de capacité		
4				
3	Attestation fédérale de formation professionnelle			
2				
1				

**2 métiers de la chimie
en niveau 5 de la CNC**



Métiers exigeants !

Informations générales



- Adresse de contact de l'EPIC : contact.epic@eptm.ch
- Site internet : www.epic-monthey.ch
 - Apprentis
 - Document et informations utiles
 - Plan scolarité VS
 - Demande de congé
 - Procédure retenue et rattrapage
 - Planning et horaires des cours
- Teams / mail: prénom.nom@edu.vs.ch



Agenda Campus EPTM 2025-2026

- Jours fériés VS
- Directives et sanctions
 - En cas de non-respects répétés des directives: convocation samedi matin.
- Notes obtenues
 - En cas de notes insuffisantes, avis au maître de stage



École sans smartphone: comment le Valais organise l'interdiction dès la rentrée



École sans smartphone: comment le Valais organise l'interdiction dès la rentrée

Contenu de la formation pratique

- Répartition école-entreprise:
 - **Semestres 1-2-3 en école**
=> 3 jours de pratique et 2 jours de cours professionnels
 - **Semestres 4-5-6 en entreprise**
=> 4 jours en entreprise et 1 jour de cours professionnels

Bulletins de notes

- Etablis chaque semestre.
- Envoyés aux **maîtres de stage**.
- Remis à l'apprenti·e par le maître de stage.
- Signés et gardés chez l'apprenti·e.
- Ne sont pas transmis directement aux parents !

- CIE (Cours Interentreprises):
 - 40 jours (4 x 10 jours) répartis sur 3 semestres.
 - 1^{ère} année : CIE selon convocation (19.08.2025 au 09.09.2025 et 05.01.2026 au 26.01.2026).
 - Obligatoires, pas de congé accordé pendant les CIE.
 - Évalués et notés.
 - Les notes CIE comptent pour la moyenne du CFC.

Temps d'essai

- Fin du temps d'essai: **31 octobre 2025**
- Octobre, envoi de l'évaluation et des notes aux maîtres de stage : prolonger, entériner ou rompre le contrat (apprenti·e et/ou entreprise).
- Pour les apprenti·e·s en difficultés à la fin du temps d'essai, 2 cas possibles:
 - 1) Entretiens organisés à l'EPIC: **lundi 27 octobre 2025**
Merci aux parents et maîtres de stage de réserver cette date.
 - 2) Entretiens organisés par l'entreprise: **avant le 31 octobre 2025**
Merci aux maîtres de stage d'informer l'apprenti·e et l'école de la décision.

- Aide pour les apprenti·e·s en difficulté.
- **Obligatoires si moyenne insuffisante dans une branche.**
- 1 période par semaine le mardi de 15h45 à 16h45.
- Apprenti·e·s convoqué·e·s par le titulaire.

Maladie / Accident

L'apprenti·e :

- Annonce son absence par mail, avant le début des cours (enseignant de la 1ère heure et titulaire).
- Reçoit l'avis d'absence de son titulaire.
- Justifie et signe (majeur) ou fait signer à ses parents (mineur) l'avis d'absence.
- Fait signer l'avis d'absence à M. Donnet-Monay (chef de section).
- Retourne l'avis d'absence au plus vite au titulaire.

Demande de congé

- Document disponible **sur le site internet de l'EPIC**

L'apprenti·e :

- Remplit la **demande de congé**.
- La remet au titulaire au **minimum une semaine avant l'absence**.

Le titulaire informe l'apprenti·e de la décision.

Absence lors d'un examen

- Note de 1 attribuée à l'examen jusqu'au rattrapage.
- Convocation par l'enseignant pour le rattrapage à une date fixée par l'école (samedi matin).
- En cas d'absence sans justificatif (certificat médical) au rattrapage, note de 1 définitive.

Après une absence:

L'apprenti·e est responsable de se mettre à jour avec le travail manqué.

CFC Laborantin·e en chimie

*Ordonnance du SEFRI n° 65402,
mise en vigueur le 01.01.2023*

Plan de formation - École professionnelle

par Yann Dini, responsable de secteur

- Etat de la situation
- Compétences opérationnelles
- Enseignement en deux phases
- Connaissances professionnelles
- Bulletin de notes
- Travail interdisciplinaire (*Exemple*)

Pour réussir l'apprentissage, il est important de:

- Être présent et attentif pendant les cours.
- Effectuer ses devoirs.
- Être à jour dans les travaux.
- Réviser régulièrement la matière.
- Travailler autant de temps que nécessaire (environ 2h/jour)
- Travailler selon une méthode donnée en classe

Ordonnance 2023

Ecole professionnelle



Situation actuelle – Réforme 2023

1^{ère} année: nouveau plan de formation (3^{ème} volée 2025-2028)

2^{ème} année: nouveau plan de formation (2^{ème} volée 2024-2027)

Pratique Ecole: 18 mois sans interruption

3^{ème} année: nouveau plan de formation (1^{ère} volée 2023-2026)

Procédure de qualification selon nouvelle ordonnance



➔ Les **compétences opérationnelles** à développer dans une formation initiale en Suisse, notamment au niveau des apprentissages, se réfèrent aux capacités pratiques, techniques, et comportementales que les apprenants doivent acquérir pour être immédiatement efficaces dans leur futur métier. Ces compétences sont essentielles pour répondre aux exigences des entreprises et de l'industrie, et elles sont souvent définies en fonction des besoins du marché du travail et des standards professionnels établis.

SEFRI (Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation).

Ordonnance 2023

Ecole professionnelle

Compétence Opérationnelle: "Capaciter d'exécuter des tâches et des activités professionnelles de manière ciblée, adéquate, autonome et flexible "

- ➔ • **Professionnelles** (résoudre des tâches et des problèmes, être indépendant et efficace)
- ➔ • **Méthodologiques** (organisation, planification, stratégies adaptées à l'objectif)
- ➔ • **Sociales** (adaptabilité, esprit d'équipe, motivation)
- ➔ • **Interpersonnelles** (fiabilité, autonomie, résistance au stress, volonté d'apprendre)

Ordonnance 2023

Ecole professionnelle

Connaissances professionnelles (1080 périodes)

Phase 1

Semestre 1 à 4 (720 périodes)

Acquisition des bases et des ressources pertinentes dans toutes les disciplines.

Phase 2

Semestre 5 et 6 (360 périodes)

Approfondissement de certains thèmes
Travaux interdisciplinaires
Mises en situation théorique et pratique

Ordonnance 2023

Ecole professionnelle

BCG 360 périodes – SPS 240 périodes

CAMPLUS EPTM
EPTM · EPIC · CFTI

Connaissances professionnelles (1080 périodes)

Domaine d'enseignement 1 540 périodes

(Compétences opérationnelles
a, e, f et g)

Connaissances professionnelles **de base**

Bases de la Physique
Mathématiques et Calcul professionnel
Informatique
Anglais
Biologie
Assurance qualité
Bases dans les domaines SSE

Domaine d'enseignement 2 540 périodes

(Compétences opérationnelles *b*)

Connaissances professionnelles
spécifiques à l'orientation chimie

Méthodes de laboratoire
Chimie générale
Chimie organique
Chimie inorganique

Tablette numérique

2023

ECOLE TECHNIQUE
PROFESSIONNELLE DES METIERS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Ordonnance 2023

Ecole professionnelle

Bulletin de notes

© Plus que deux notes pour les «Connaissances professionnelles» !!

Domaine de compétence 1 (CO a, e, f et g)

Domaine de compétence 2 (CO b)

	1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
Bloc 1	320	140	80
Bloc 2	160	220	160

© Pour chacun de ces deux domaines, on va fournir en annexe un détail des domaines évalués et leur coefficient de pondération.

Bulletin de notes

2 notes concernant les connaissances professionnelles

DCO 1: Domaine de compétences opérationnelles (a, e, f, g)

DCO2 : Domaine de compétences opérationnelles (b)

	1ère ANNEE		2ème ANNEE		3ème ANNEE	
	semestre 1	semestre 2	semestre 3	semestre 4	semestre 5	semestre 6
<i>BCG</i>	60	60	60	60	60	60
CO	20	40	60	20	20	20
CG/CI	60	40	20		20	20
Anglais	40	40	40	40	20	20
ML	40	40	40	40	20	20
Calc	40	40	40	20	20	20
Biol			40		20	20
Info	20					
AQ		20				
SSE	20	20				
<i>Sport</i>	40	40	40	40	40	40
BLOC1:	320		140		80	
BLOC2	160		220		160	

Exemple d'un travail interdisciplinaire, sans distinction de branche



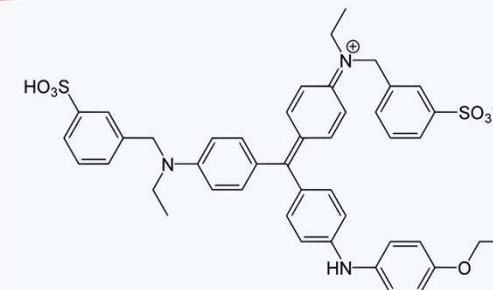
RESSOURCES

CAMPLUS EPTM
EPTM · EPIC · CFTI

DOSAGE DES
PROTEINES DU LAIT

Chimie organique
Chimie inorganique
Biologie

Méthodes de laboratoire
Chimie générale
Calcul professionnel



Séparer et isoler
les protéines

Laboratoire

Laboratoire

Dosage selon la
méthode de
Bradford

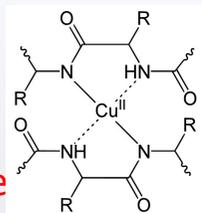
Résultats
Graphiques

Determination
by **Biuret**
method

Résultats
Graphiques

Bradford vs Biuret
Analyse des résultats
Synthèse

Chimie générale
Chimie organique
Méthodes de laboratoire



Anglais

Informatique
Calcul professionnel

ECOLE
PROFESSIONNELLE
DES METIERS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Plan de formation
Ecole professionnelle

Ordonnance 2023



C'est mettre l'élève en activité pour construire son savoir !

Merci de votre attention.

Conditions de promotion

Les conditions de promotion d'un apprenti sont régies selon:

- L'ordonnance concernant la loi d'application de la loi fédérale sur la formation professionnelle
- L'ordonnance du SEFRI en fonction de la profession

Conditions de promotion

L'année scolaire est réussie si les conditions de validation du CFC sont remplies :

Conditions de réussite :

La procédure de qualification avec examen final est réussie si les conditions suivantes sont réunies:

- a. la note du domaine de qualification «travail pratique» est supérieure ou égale à 4;
- b. la note globale est supérieure ou égale à 4.

Cf : Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de laborantine/laborantin avec certificat fédéral de capacité (CFC) du 30 juin 2022

Ordonnance 2023

Ecole professionnelle

Bulletin semestriel

BULLETIN DE NOTES

Profession **Laborantine CFC - Chimie**
Classe **LABO 2A**
Titulaire **Gilles Morel**

Sion, le 10.06.2025

	Sem. 1 23-24 1	Sem. 2 23-24 2	Sem. 3 24-25 1	Sem. 4 24-25 2	Sem. 5	Sem. 6
Culture générale (1x)						
Langue et communication	4.5	4.0	4.5	4.0		
Société	5.0	4.0	5.0	4.5		
<i>Moyenne</i>	4.8	4.0	4.8	4.3		
Connaissances professionnelles (2x)						
Domaine de compétences 1	4.0	4.0	4.0	3.5		
Domaine de compétences 2	4.5	4.0	4.0	4.0		
<i>Moyenne</i>	4.3	4.0	4.0	3.8		
Travaux pratiques (1x)						
Travaux pratiques en laboratoire	5.0	4.5	4.0			
<i>Moyenne</i>	5.0	4.5	4.0			
<i>Moyenne semestrielle</i>	4.6	4.1	4.2	4.0		
Moyenne annuelle	4.1		4.1			
Absences excusées (en leçons)	09	3	3			
Absences non excusées (en leçons)						
Observations						

Événement de l'EPIC

CAMPLIS EPTM
EPTM · EPIC · CFTI



Portes ouvertes de l'EPIC
15 novembre 2025 de 10h00 à 16h00

 **EPIC** École
Professionnelle
Intercantonale
Chimie
Monthey
CAMPLIS EPTM



La parole est à vous



www.epic-monthey.ch

contact.epic@eptm.ch

 **EPIC** École
Professionnelle
Intercantonale
Chimie
Monthey
CAMPUS EPTM

CAMPUS EPTM
EPTM · EPIC · CFTI

ÉCOLE **TECHNIQUE**
PROFESSIONNELLE **DES MÉTIERS**


CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

**MERCI POUR
VOTRE ATTENTION**

CAMPLUS EPTM
EPTM · EPIC · CFTI

www.epic-monthey.ch



**ECOLE TECHNIQUE
PROFSSIONNELLE DES METIERS**

